

Compte rendu de l'assemblée générale de Racines et Rameaux Français d'Acadie s'est tenue le dimanche 16 mars 2025 à la Manufacture à Nantes.

Rapport Moral

Globalement je ne suis pas très optimiste sur la suite de l'association.

- 1) (Ce n'est qu'une pensée personnelle) j'ai estimé devoir quitter les fonctions que j'avais dans différentes associations dès mes 70 ans atteint. Je suis resté dans ces associations en tant que membre, je voulais qu'il en soit ainsi avec notre association. Depuis 2019, je désire quitter la présidence estimant qu'une autre personne aura d'autres idées pour faire perdurer l'association, dont j'ai été le secrétaire de 2000 à 2007, et Président depuis 2007 soit à ce jour 25 ans dans les deux fonctions.
- 2) Comme pour les années précédentes nous constatons une légère diminution des adhérents. Je redis ici ce que j'ai déjà écrit en 2018. En général, la généalogie et l'histoire des familles intéressent peu durant la vie active. Ce n'est souvent qu'au moment de la retraite avec la phrase qui revient souvent '*si j'avais su j'aurais demandé à mes parents et grands-parents*'. Une fois que les personnes ont obtenu ce qu'elles recherchaient, elles quittent l'association. Phénomène qui touche toutes les associations quels que soient leurs domaines d'actions et avec internet où beaucoup de choses (vraies ou fausses) sont gratuites, il est difficile d'intéresser à nos activités. Le constat est que les nouvelles adhésions sont rares. J'ai aussi le regret que nos adhérents sont peu nombreux à poser des questions que nous pourrions diffuser par le biais du bulletin. J'ai tenté cette expérience aucune question ne nous est parvenue.
- 3) Les Assemblées générales se font en dehors de Belle-Île. A l'époque lorsque André et Thierry proposaient des permanences l'été sur l'île. Il y avait beaucoup d'adhérents résidant sur l'île ou y venant en vacances. Nous avons fait 2 Assemblées générales à Belle-Île, la première avait moitié-moitié d'habitants de l'île. La seconde n'avait que des adhérents venus du continent, ce qui m'a personnellement conduit à une déception certaine. Faire une Assemblée générale pour rassembler un maximum d'adhérents, même sur le continent, est difficile, je l'ai déjà dit plusieurs fois, compte tenu de l'éparpillement de nos adhérents tant en France, aux Etats-Unis et Canada (je comprends très bien que les Nord-Américains ne puissent pas assister aux Assemblées générales en France). Aussi faudra-t-il dans l'avenir à penser à des Assemblées générales en visio, domaine que je ne maîtrise pas, c'est parmi les raisons pour que la Présidence puisse être exercée par des plus jeunes qui maîtrisent mieux l'outil informatique.
- 4) Les remerciements vont aux contributeurs du bulletin pour les articles de qualité qu'ils nous font passer. Il est vrai qu'il n'y a pas ou peu de réactions à leurs écrits. Mais nous savons que le bulletin est apprécié, il est même 'volé', on va dire 'emprunté' dans certains lieux publics auxquels nous l'adressons.
- 5) Je remercie notre adhérent le Service de la Défense (ex Service Historique de la Marine) à Rochefort pour avoir réalisé un superbe travail en reliant tous les bulletins sous forme de tomes de 10 à 15 bulletins émis depuis la création de notre association.
- 6) Compte tenu des frais engendrés par le tirage du bulletin et surtout les frais postaux qui sont en perpétuelles augmentations –
 - 1) Faut-il augmenter la cotisation des adhésions annuelles ?
 - 2) Nous échangeons nos bulletins avec d'autres associations (une dizaine). Dès le mois de juin 2025, ce bulletin leur sera transmis au format PDF, c'est ce que font le cercle généalogique des Pyrénées-Atlantiques et une association du Gard à laquelle je suis adhérent (le risque nous le savons, c'est la duplication).
- 7) Pour les nouveaux adhérents, la transmission du bulletin se fera automatiquement en format PDF
- 8) J'avais demandé aux adhérents actuels de nous faire savoir ceux qui étaient prêts à recevoir le bulletin en PDF – c'est le cas pour 3 – (cette formule permet de ne pas augmenter les cotisations).

- 9) Les plus actuels des anciens numéros me paraissent bas et n'incitent pas à adhérer à l'association. Les bulletins version papier sont actuellement au prix de 10€ frais de poste inclus, et les bulletins en PDF au prix de 5€, je proposerai au bureau de passer les versions papier à 15€ le bulletin (enveloppe et frais de poste inclus, sans oublier qu'à chaque transmission un courrier imprimé est joint) et le bulletin en PDF seront adressés aux acheteurs au prix du numéro soit 10€

Rapport d'activité

Les activités se portent sur:

- Les recherches, la rédaction, la frappe, le tirage et l'envoi du bulletin. (4 bulletins)
- La page Facebook au nom de '*Racines et Rameaux Français d'Acadie*', a continué d'être alimentée lorsque nous avons des informations à faire passer.
- Le 24 mai, le Président a accompagné un groupe de 50 anciens de la Marine Nationale où il a présenté l'association tout en faisant découvrir Brouage.

Internet, les résultats restent sensiblement les mêmes que pour les années précédentes hormis l'année où nous avons fait un buzz mondial sur la révélation de l'ancêtre de Beyonce née et baptisée à Belle-Île en mer. Sur Facebook nous mettons des informations d'actualité, nouvelles brèves qui seraient dépassées à la parution des bulletins. La page compte + de 330 abonnés.

Depuis la suppression de lire sans adhérer les 40 premiers bulletins, nous avons vendu des bulletins qui intéressaient des personnes. Par cette précédente offre, nous espérons attirer de nouveaux adhérents. Quelques-uns nous ont peut-être rejoints mais le constat est que nombreux étaient ceux qui se 'servaient' gracieusement. Après cette suppression, certains nous ont acheté des bulletins en version papier ou en PDF. C'est toujours un plus pour les finances de l'association.

Rapport Financier

Au 1^{er} janvier 2024, le compte bancaire présentait un solde de 279,33€ le livret A un solde de 8255,36€.

Les recettes 2024 sont : Cotisations : 1166,91€ - 25€ et 33€ devraient faire un chiffre arrondi – Mais ce chiffre est établi compte tenu des frais retenus par Paypal – Dons 15€ - Ventes bulletins et plaquettes 313€ Les intérêts du livret A ont été de 248,13€ pour les placements de 2023.

Les dépenses 2024 sont : Impression du bulletin : 922,24€ - Frais postaux envois bulletins 416,75€ Site Internet RRFA 47,38€ - Frais postaux correspondances diverses 24,64€ - Photocopies 0,75€ - Frais de tenue de compte bancaire 148,25€ - Assurance 45€50

2024 Recettes 1774,24€

Dépenses : 1432,62€

Solde positif de 341,62€

Votes

Soumis aux membres du Bureau puis aux administrateurs les rapports ont été adoptés. Les rapports : moral, activité et financier sont approuvés à l'unanimité.

Perspectives 2025

Les recherches se poursuivent et il y a plein de découvertes à faire

Les bulletins seront diffusés en mars, juillet septembre et décembre comme les années.

Participation à la création de la Fédération des Associations Acadiennes de France et adhésion proposée au bureau qui formule d'accepter cette adhésion.

Le 17 avril 2025 à Fouras réception de 15 Louisianais + 15 accompagnateurs français avec conférence sur le retour des Acadiens après 1755 et aparté sur ceux de l'Île d'Aix (1765/1767) + généalogies des participants américains par le Président

Décisions après AG 2025 à Nantes (Réponses aux questions posées dans le rapport moral)

- 1) Le Président, la secrétaire générale et la trésorière sont reconduits. Les membres du conseil d'administration n'ayant pas formulé de démission sont également reconduits André Thomas réélu vice-Président et Thierry Laléous réélu au poste de secrétaire adjoint chargé de la généalogie et du site Internet
- 2) Il a été tenté il y a quelques années d'insérer dans le bulletin les questions-réponses des adhérents. On peut retenter la formule, les adhérents peuvent poser des questions. Elles seront publiées au bulletin et ainsi avoir des informations plus fiables que celles répétées vraies ou fausses, ce n'est pas parce qu'un grand nombre dit la même chose (souvent recopiées sur des sites de généalogies) que c'est la vérité.
- 3) Rien de plus à ajouter sauf que l'on attend les bonnes volontés pour nous succéder et faire perdurer une association née en 1988.
- 4) Renouvellement de remerciements aux contributeurs du bulletin. Les articles sont reconnus de qualité, nous aimerions une plus grande variété d'auteurs. Apportez nous vos notes nous les mettrons en forme avec vous et vous aurez toujours le dernier mot avant la mise en parution dans le bulletin.
- 5) Sûrement la partie la plus importante pour la majorité des adhérents (questions 6,7, 8).
 - 1) Faut-il augmenter la cotisation des adhésions annuelles ?
La cotisation annuelle reste à 25€ (individuelle) 33€ (couple)
 - 2) Nous échangeons nos bulletins avec d'autres associations (une dizaine). Dès le mois de juin 2025, ce bulletin leur sera transmis au format PDF. Avec le bulletin de mois de mars 2025, un courrier sera joint aux associations pour expliquer la mesure prise. Nous agissons en fonction des réactions.
 - 3) Pour les nouveaux adhérents, le bulletin d'adhésion sera modifié deux cases nouvelles seront mises en place : Choix du bulletin papier ou en PDF. Si la case n'est pas cochée ce sera obligatoirement en PDF et si le nouvel adhérent n'a pas internet, il est évident que nous transmettrons un bulletin papier.
 - 4) Nous savons que les personnes les plus âgées préfèrent lire un bulletin papier. J'avais demandé aux adhérents de nous faire savoir ceux qui étaient prêts à recevoir le bulletin en PDF – 3 personnes ont répondu favorablement – cette formule permet de ne pas augmenter les cotisations et d'avoir un coût moins important d'imprimerie et de timbrage – Je renouvelle la demande vous pouvez transmettre votre acceptation à recevoir le bulletin en PDF à jacques.nerrou@orange.fr .
- 5) Réponses à la question 9
 - 1) Le prix du bulletin reste à 10€ et sera mentionné sur la 1^{ère} page du bulletin
 - 2) les anciens bulletins version papier passeront de 10€ frais de port inclus à 10€ + 5€ de frais de port soit 15€ (la justification bulletin, enveloppe, éventuellement courrier joint)
 - 3) Les bulletins en PDF seront au prix du numéro soit 10€ par bulletin.
 - 4) le site Internet RRFA sera modifié le plus tôt possible.
- 6) Question nouvelle : Nombre de pages du bulletin
Toujours pour les mêmes raisons budgétaires, (imprimerie plus il y a de pages plus c'est cher, et les frais postaux deviennent alors plus élevés puisque plus de pages). Le bulletin sera limité à un maximum de 20 pages.